

L'héritage et le poids du passé

*Les pères ont mangé des raisins verts,
les dents des fils sont agacées.
Jérémie 31²⁹, Ezéchiel 18'*

Pour analyser la conjoncture du moment et évaluer les politiques possibles on considère, d'ordinaire, les flux de production, de revenus, d'investissements, de consommation, ainsi que les variations des prix et des taux d'intérêt au cours des deux ou trois dernières années seulement. Or en bornant ainsi son regard, on risque de ne pas bien comprendre le présent et supputer l'avenir. Car des ressorts et des freins sont en œuvre, qu'on ne peut guère déceler en une si courte période ; ils résultent de structures matérielles, financières et mentales léguées par le passé. De cet héritage, issu de plus d'un siècle d'histoire, la France d'aujourd'hui est à la fois bénéficiaire et victime. C'est de lui que dépend la capacité de notre économie à tirer un bon parti ou à s'accommoder d'événements extérieurs.

Les bienfaits d'un héritage

Nous devons aux XVIII^e et XIX^e siècles une part du capital, physique et intellectuel, qui assure notre niveau de vie et manque cruellement aux pays sous développés.

La plupart de nos grandes routes furent tracées sous Louis XV et Louis XVI par un corps d'ingénieurs des Ponts et chaussées constitué en 1716. Ils les conçurent et les réalisèrent aussi droites que le relief le permettait, sans grand respect des propriétés privées, toujours larges pour faciliter les chevauchées des régiments de cavalerie. Elles furent complétées au XIX^e siècle par l'aménagement d'un réseau serré de bons chemins départementaux et locaux. Si bien que la France se trouve dotée d'un réseau routier qui

fut longtemps sans égal et qui, avec des revêtements nouveaux, est encore parmi les meilleurs. Il constitue une trame indispensable à des activités d'échange intenses.

Nos grandes lignes de chemins de fer, dont le tracé fut conçu d'emblée en 1838 par le directeur général des travaux publics Legrand, pour rayonner en étoile de Paris vers les grandes villes, ont été réalisées sous le Second Empire si parfaitement qu'elles répondent encore aux exigences présentes des transports ferroviaires ordinaires.

Nous sommes les héritiers de traditions industrielles précieuses. Des tisseurs et tisserands, des horlogers et bijoutiers, des ébénistes, porcelainiers, couturiers, tapissiers, maroquiniers se sont, de siècles en siècles, enseigné des savoir-faire qui valorisent à l'étranger nos productions de luxe. Nos industries lainière et cotonnière, notre métallurgie, notre mécanique ont été précédées sur notre sol d'ateliers où se sont formées des générations de techniciens dont les connaissances et les pratiques ont été transmises jusqu'à nous. Notre industrie automobile est directement issue de pionniers qui peu avant 1900, ont été parmi les premiers du monde.

Sans doute plus fécondes encore, dans le monde d'aujourd'hui, sont les traditions intellectuelles. Au XVIII^e siècle les encyclopédistes avaient jeté les bases d'une information scientifique et technique et en ont répandu le goût. De grandes écoles, créées dès l'aube du XIX^e siècle et depuis, fournissent des contingents d'ingénieurs sans lesquels il ne serait pas de développement économique possible. À Louis Pasteur on doit son Institut dont les travaux, patiemment poursuivis depuis cent ans, confèrent présentement aux bio-technologies françaises une renommée mondiale. Il y a un siècle aussi que Jules Ferry a généralisé l'enseignement primaire, qui procure à presque toute la population les connaissances élémentaires devenues indispensables à une activité productive, et a créé l'enseignement secondaire des jeunes filles, qui permet aux Françaises de jouer hors du foyer un rôle de plus en plus valorisé.

Depuis la Révolution de 1789 tous les gouvernements se sont attachés à constituer et maintenir des corps de fonctionnaires compétents, intègres et désireux de bien faire. Que la politique économique soit libérale ou non, ils fournissent à la nation une armature.

Entre les deux guerres mondiales c'est en vain qu'on chercherait quelque grande œuvre dont nous bénéficierions. Saignée par des combats effroyablement meurtriers, la France, nostalgique de l'avant-guerre, a reconstruit vaillamment ses forces productives, à peu près à l'identique, puis s'est laissée aller sur le chemin de la médiocrité. Il n'en est heureusement pas de même depuis 1945.

Grâce au *baby-boom* des années 1946 à 1970, notre pyramide d'âge actuelle comprend une proportion d'adultes supérieure à ce qu'elle est d'ailleurs en Europe. C'est là un précieux potentiel productif. Une révolution des mentalités paysannes a fait des exploitations agricoles traditionnelles de véritables entreprises, à haute productivité, capables de fournir des excédents exportables, à travers notamment les industries agro-alimentaires. L'industrialisation des années 1949 à 1974 a élevé de 20 à 25 % la part de la valeur ajoutée par l'industrie dans le produit intérieur marchand. Même si les services sont voués à tenir une place croissante dans les économies développées, une agriculture prospère et une industrie puissante contribuent de façon primordiale à la prospérité d'un pays. Depuis vingt ans des fusions ou acquisitions ont donné de grandes dimensions à nombre d'entreprises, ainsi mises à même d'affronter la concurrence mondiale. Des industries de pointe ont été développées avec succès sous l'impulsion des pouvoirs publics : d'abord celles des avions militaires et civils et des centrales atomiques, puis celles des lanceurs de satellites, des télécommunications et des trains à grande vitesse. Elles font notre renom sur les marchés extérieurs et les recherches qu'elles mènent, très savantes, ont de multiples retombées utiles à bien d'autres.

La construction accélérée de collèges et de bâtiments universitaires au cours des années soixante a agrandi le cadre immobilier de l'enseignement. La multiplication des écoles de gestion en France et la fréquentation d'autres aux États-Unis ont amélioré les aptitudes des cadres dirigeants. L'instauration d'une formation permanente des ouvriers, employés et cadres a permis de les initier, tant bien que mal, à des techniques changeant de plus en plus vite.

La constitution de la V^e République a procuré une stabilité gouvernementale que la France n'avait pas connue depuis le Second Empire. Sachant qu'ils risquent d'avoir à supporter eux-mêmes pendant la durée de leurs fonctions les conséquences de leurs erreurs, Président et Premier ministre sont davantage enclins

à assigner à leur politique des objectifs valables. Et leurs annonces devenant plus crédibles, les agents économiques sont en mesure de décider dans un contexte moins incertain. Les pouvoirs nouveaux consentis récemment par les lois de décentralisation aux élus des régions, départements et communes leur permettent de prendre librement, dans des domaines élargis, de fécondes initiatives.

Une quasi fixité triennale du cours du franc en mark, ce qui ne s'était pas vu depuis 1969, et une volonté gouvernementale clairement affichée, de la maintenir invitent les entreprises à ne plus attendre leur survie d'une dévaluation et à rechercher leur succès dans une habile et rigoureuse gestion. La liberté des prix, récemment rétablie (les loyers mis à part) après plus d'un demi-siècle de contrôle presque ininterrompu, a rendu une efficacité régulatrice aux marchés, propre à réduire l'inflation.

Le sentiment s'est répandu que des profits sont nécessaires à la croissance et donc à la hausse des niveaux de vie, au lieu que naguère ils étaient communément considérés comme le fruit pervers d'une exploitation des salariés. Grâce à quoi une modération salariale et une fiscalité plus favorable aux entreprises ont permis le rétablissement de capacités d'autofinancement. L'ouverture des frontières aux mouvements de capitaux incite les banques à accorder de meilleures rémunérations à l'épargne et à offrir aux entreprises des financements mieux adaptés à leurs besoins.

Au passif de l'histoire

De Mazarin aux Jacobins, de Napoléon à la Ve République, les gouvernements se sont à juste titre attachés à renforcer l'État, consolider l'unité nationale et faire face aux puissances étrangères. Mais, outre une armée, ils ont créé des administrations étendant leurs tentacules jusqu'au fin fond du territoire, naturellement portées à élargir leurs compétences et à vouloir régler les moindres détails. Même si ce centralisme a été quelque peu relâchée en 1982, la tradition en demeure et on peut craindre qu'elle se soit transmise à Bruxelles aux autorités administratives de la Communauté. Toute bureaucratie est à l'affût d'un domaine à régenter. Or plus que jamais il y a antinomie entre les procédures bureaucratiques et la complexité des processus de production, la variété et la rapidité des décisions à prendre.

Les Français ont acquis le réflexe de faire appel à l'État pour résoudre des difficultés de leurs entreprises. L'aide obtenue ne permet trop souvent que de prolonger une agonie, aux dépens des finances publiques. L'habitude est insidieuse de préférer des interventions cas par cas à une politique qui, par le budget, la monnaie, des investissements publics et des lois fixant les règles du jeu, crée des conditions de fonctionnements de l'économie permettant aux initiatives privées de s'épanouir.

Trop rares ont été parmi nos ancêtres de l'Ancien Régime des hommes d'affaires qui auraient pu nous léguer le goût de l'industrie, du commerce ou de la finance. La plupart des Français sont issus d'un peuple de paysans, d'autres descendent de bourgeois, friands d'offices royaux, quelques uns d'une noblesse qui ne pouvait sans déroger se consacrer au commerce. Au XIX^e siècle les gens instruits devinrent avocat, notaire, médecin, magistrat, officier, fonctionnaire. L'honneur de servir l'État, de « défendre la veuve et l'orphelin », de soigner ses semblables était vivement ressenti. Mais ce fut aux dépens d'activités directement productives. Peut-être en est-il encore ainsi.

En passant de l'artisanat au capitalisme la France a connu au long du XIX^e siècle des affrontements entre ouvriers, plus ou moins misérables, et patrons, souvent autocrates. La transformation d'un syndicalisme révolutionnaire en un syndicalisme qui, tout en restant revendicatif, tient compte des impératifs économiques, se heurte encore à des idéologies. De même est lente la conversion d'un patronat de droit divin à l'acceptation d'un certain partage des informations, des responsabilités et des gains. Malgré les progrès accomplis de part et d'autre, il y a là un obstacle majeur au bon fonctionnement de beaucoup d'entreprises.

Pour faire échapper la jeunesse à l'emprise d'une Eglise alors fâcheusement conservatrice, les républicains du XIX^e siècle ont opposé aux écoles ou collèges des jésuites et autres ordres religieux un corps d'enseignements laïcs, qui a dispensé le savoir avec ardeur, selon des méthodes et des programmes uniformes. Il est efficace pour enseigner des éléments de connaissances à tous les enfants et des humanités à une minorité de jeunes gens. Mais les progrès techniques nécessitent l'emploi de plus en plus d'hommes et de femmes qui aient de solides connaissances professionnelles, de natures très diverses et changeantes d'une décennie à l'autre. L'énorme appareil

centralisé que constitue le ministère de l'Éducation nationale est, en raison de sa structure même, incapable de fournir à temps, en quantité et qualité suffisantes, les professionnels nécessaires. Son quasi-monopole, joint au peu d'empressement de la plupart des entreprises à contribuer chez elles aux apprentissages sont responsables de la pénurie actuelle de personnel qualifié, obstacle majeur à une croissance économique plus rapide et moins inflationniste. Et voici qu'un taux de chômage anormalement élevé depuis plus de dix ans a détérioré durablement les capacités de centaines de milliers de chômeurs de longue durée en les déqualifiant ou même en ruinant leur aptitude au travail.

Le centralisme étatique pèse aussi sur les enseignements de haut niveau et la recherche universitaire. Déjà au XIX^e siècle de bons esprits s'étaient inquiétés de l'insuffisante vitalité scientifique de nos facultés en comparaison de celle des universités allemandes et anglaises. Initialement chargées de conférer des grades au nom de l'État plus que de faire avancer les connaissances, elles n'ont été dotées que pauvrement en bâtiments et en moyens de recherche. Et lorsque dans les années soixante, un effort financier considérable fut consenti en faveur des universités, elles demeurèrent soumises, pour l'essentiel, aux décisions du ministère. Cela fut suivi d'une marée montante d'étudiants, qui les a plus ou moins submergées. Faute d'avoir organiquement distingué, comme il avait été proposé dès 1947 par Pierre Augé, entre la mission d'accueillir des bacheliers, qui eût été confiée à des collègues d'enseignement supérieur, et celle de donner ensuite dans les universités un enseignement de haut niveau et d'y accomplir des recherches novatrices, faute aussi d'avoir, après mai 1968, affranchi totalement les universités de l'emprise de la bureaucratie parisienne, la formation et la recherche universitaires ne sont pas en mesure de contribuer autant qu'il faudrait aux performances industrielles françaises. Situation désolante alors que des avancées techniques sont constamment nécessaires pour mettre sur le marché des produits nouveaux, en tirant profit de concurrences imparfaites.

Le souvenir de la perte quasi-totale du pouvoir d'achat des rentes et obligations souscrites entre les deux guerres et, plus encore, de l'amenuisement en valeur réelle du capital et des intérêts d'emprunts souscrits plus récemment rend les Français méfiants de toute épargne financière. Certes les achats d'apparte-

ments ou de résidences secondaires s'en trouvé encouragés, ce qui a soutenu l'industrie du bâtiment et est salubre pour la stabilité sociale ; mais l'intérêt nécessaire pour attirer des prêteurs avertis étant de 10 % depuis une dizaine d'années, au lieu de 6 % auparavant, le financement des entreprises en pâtit.

La liste est terriblement longue des dévaluations du franc depuis la première guerre mondiale. Elle fait de la France avec l'Italie, un champion européen à cet égard. Or les méfaits de dépréciations répétées d'une monnaie sont grands, bien que trop souvent méconnus. En favorisant provisoirement les exportations, chacune d'elles stimule pendant un temps l'activité, puis par les hausses de prix qu'elle provoque, allège le poids réel des dettes intérieures. Mais la perspective de dévaluations répétées incite les producteurs à la facilité et contribue à la hausse des taux d'intérêt nominaux, les prêteurs nationaux craignant d'être spoliés et les prêteurs étrangers y incluant une prime de risque de change. Aujourd'hui encore les taux d'intérêt sont plus élevés en France que dans des pays qui ont une tradition de monnaie forte, notamment en Allemagne. Cela pèse sur nos coûts de production, freine l'investissement et alourdit la charge d'intérêt des budgets publics. Nuisibles aussi sont les erreurs de calcul économique que les dévaluations ont provoquées : notre appareil de production s'en trouve actuellement affecté.

Plus nocives encore sont les déviations intervenues naguère dans le partage de la valeur ajoutée entre salaires et profits. De 1973 à 1975, lors du premier choc pétrolier, la part des entreprises dans le PIB a décliné de 3,3 %, tandis que celle des ménages augmentait de 4,7. La correction fut faible pendant les quatre années suivantes. Puis de 1979 à 1982, pendant le second choc pétrolier et les deux premières années de gouvernement socialiste, le partage s'effectua de nouveau aux dépens des entreprises. La politique du SMIC en est, au moins partiellement, responsable ; car au lieu que son pouvoir d'achat soit seulement maintenu, il fut constamment élevé par décision gouvernementale, alors que la nation se trouvait appauvrie par un prélèvement extérieur et que le PIB décroissait légèrement. Inévitablement les autres salaires furent poussés vers le haut. Leur éventail se trouva quelque peu refermé, ce qui découragea les efforts de formation professionnelle des salariés. Les entreprises soumises au laminage de leurs profits renoncèrent à remplacer des machines vétustes. Les capacités de production en

furent réduites. Certes l'excédent brut d'exploitation des entreprises est revenu à un niveau voisin de ce qu'il était en 1973 et l'investissement a repris. Mais le retard accumulé est loin d'être dès maintenant comblé. Aussi notre industrie serait-elle actuellement incapable de satisfaire une demande intérieure qui connaîtrait une croissance égale à ce qu'elle était au cours des années 1950-1974, soit plus de 5 % par an, tout en reconquérant à l'extérieur les parts de marchés perdues. Et, en raison de taux d'intérêt très élevés, les entreprises qui se sont endettées pour survivre ou investir voient leurs capacités d'autofinancement réduites par les charges financières accrues.

L'endettement de l'État constitue un autre handicap. De 1954 à 1973 il avait été réduit de 34 à 6 % du PIB, mais a atteint 32 % en 1988 et son service, alourdi lui aussi par les taux d'intérêt, absorbe 11 % du budget. Cela, qui réduit à fort peu la marge d'endettement supplémentaire raisonnable, est advenu bien que de 1973 à 1982 les investissements de l'État aient été, en pour-cent du PIB, réduits de moitié. La densité des autoroutes, dont les tracés vont commander une répartition convenable des emplois à travers l'ensemble du territoire, est devenue insuffisante, très inférieure à ce qu'elle est en Allemagne. Ont été ajournés aussi des travaux d'urbanisme, dont dépend la qualité de la vie dans les grandes agglomérations, des constructions universitaires nécessaires pour accueillir convenablement les générations montantes d'étudiants, ainsi que les équipements de certains services publics. Ces déficiences compromettront encore demain l'activité et les conditions de vie.

Des vues à long terme

Si sommaire soit-il, cet inventaire du rôle actuel d'évènements plus ou moins anciens suffit à montrer combien le passé commande le présent et le présent engage l'avenir. Le bon fonctionnement d'une démocratie implique que l'opinion publique en soit consciente. Qu'un gouvernement soit crédité d'heureuses situations qui ne lui sont pas dues importe assez peu, mais qu'il soit tenu pour responsable de déboires résultant de décisions de ses prédécesseurs est malsain. Le risque est surtout que les gouvernants cèdent à des exigences dont la satisfaction se révélera ruineuse à

terme ou qu'ils s'abstiennent de mettre en chantier des réformes ou de mener des actions qui porteront leurs fruits plus tard. Il n'est certes ni souhaitable ni possible de gouverner sans donner de gage aux aspirations populaires, mais les dirigeants d'un État doivent considérer que la nation dont ils ont la charge est faite aussi des générations à naître.

Le fonctionnement d'une économie est si complexe que parfois il est difficile de discerner, aux côtés des effets prochains d'une politique, ceux qu'elle aura à terme. Cependant on ne risque guère de se tromper en agissant en quelques directions fondamentales quand bien même les bons effets devraient tarder à apparaître. Améliorer la formation des hommes de manière telle que, tous en bénéficiant, une élite s'en dégage pour le bien commun. Entreprendre de persuader travailleurs et citoyens de participer, en des formes à inventer, selon les compétences de chacun, aux décisions et aux efforts, aux risques et aux chances de l'entreprise où ils travaillent et des collectivités où ils vivent, sans trop attendre de l'État. Développer la recherche scientifique pour mieux connaître les potentialités de notre société ou ses tares auxquelles remédier et pour tirer un meilleur parti des ressources de la nature. Accumuler et renouveler suffisamment le capital productif pour être en mesure d'offrir des emplois à tous les hommes et femmes qui en cherchent et d'alléger leurs tâches. Mener les politiques et entreprendre les investissements nécessaires à l'amélioration du cadre de vie, à la sauvegarde de la nature et de l'intégrité de l'homme. Toutes tâches de longue haleine, d'autant plus urgentes.

